

Découverte d'un couteau de type OPINEL en cellule !

CP Varennes-le-Grand

Le 25 juin 2024.

Les personnels sont actuellement malmenés sur le terrain entre la surpopulation carcérale, les nombreuses altercations et surtout les problèmes d'effectifs récurrents qui ont fait des 1ers surveillants des pro du Tetris à force de déshabiller Paul pour habiller Jacques pour maintenir un semblant de sécurité.

En dépit de ces conditions de travail inadmissibles, l'opiniâtreté des agents a permis de découvrir dans la cellule d'un détenu du CD **UN COUTEAU OPINEL** doté d'une lame de 8cm.



Il y a urgence à renforcer la sécurité des établissements et à abroger l'article 57 de la Loi pénitentiaire du 24 Novembre 2009 portant sur l'interdiction des fouilles systématiques (on pense aux parloirs si tant est qu'on y trouve encore des agents ...) !

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le Grand demande à ce que soient félicités tous les agents concernés par la découverte de cette arme.

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le Grand exige un traitement disciplinaire à la hauteur des risques encourus par la présence d'une telle arme au sein de la détention.

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le Grand alerte sur le besoin urgent de combler des postes laissés vacants depuis bien trop longtemps ! Le camouflage des heures supplémentaires à crédit ne dure qu'un temps...

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le-Grand